

Européennes : Renaissance promet beaucoup mais reconnaît le manque d'influence du Parlement



Article rédigé par *RT France*, le 16 mai 2019

Entre le monde enchanté que veut bâtir la liste Renaissance et ce que peut vraiment le Parlement européen, il y a une distance. Quant aux enjeux réels des élections comme le choix de la prochaine commission européenne, pas un mot.

La team Renaissance peut désormais entamer la campagne pour les élections européennes armée d'un programme qui porte son nom, *Le Projet Renaissance*. Il est téléchargeable sur le site de la formation et structuré comme un magazine.

Il s'ouvre sur un sommaire et un éditorial intitulé «Reprendre le contrôle de notre destin». Il n'est pas signé mais écrit par un «nous» qui déclare que «jamais [l'Europe] n'a été autant en danger [et que] certains veulent la détruire», alors que «les Européens peuvent faire un autre choix : celui de la Renaissance de l'Europe». Et d'ajouter : «C'est ce choix que nous vous proposons.»

Quant au fond, ce programme détaille le «[Projet d'Emmanuel Macron pour l'Europe](#)» que l'on trouvait déjà sur le site de la liste emmenée par Nathalie Loiseau. Il s'articule par thèmes (écologie, frontières, identité, défense, etc.) suivis d'une synthèse en «9 propositions principales pour une Renaissance européenne » et de «La tribune du président de la République».

Le programme fixe des objectifs qui excèdent la plupart du temps les prérogatives des députés européens. C'est le cas dès le chapitre inaugural «Faire de l'Europe une puissance verte» et de sa première proposition choc : «Nous investirons massivement dans la transition écologique et solidaire». Elle est étayée par une analyse selon laquelle «au moins 1 000 milliards d'euros sont nécessaires d'ici 2024 pour développer les énergies et les transports propres» et suivie du mot d'ordre «de la Banque centrale à la Commission, toutes les institutions européennes doivent avoir le climat pour mandat».

En ce qui concerne les 1000 milliards d'euros nécessaires pour développer les énergies et les transports propres, cela relèverait d'un accord du conseil européen, c'est-à-dire de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des 28, ou de l'Ecofin, conseil des ministres de l'Economie et finances, voire de l'Eurogroupe son équivalent restreint à la zone euro. Toutefois le Parlement n'a pas son mot à dire sinon en votant une directive ou un règlement concoctés par la Commission.

Or jusqu'ici, dans ces enceintes de décision, Emmanuel Macron et son gouvernement n'ont pas réussi à convaincre leurs partenaires européens, au premier rang desquels l'Allemagne, de se mettre d'accord, par exemple, sur un budget de la zone euro en centaines de milliards d'euros.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)